

# La fin de Talleyrand 17 mai 1838

par André Beau, Président d'honneur de l'association «les Amis de Talleyrand»

Le 18 octobre 1999, André Beau, alors président de l'association les Amis de Talleyrand, donnait une conférence à la mairie du 6ème arrondissement de Paris sur les circonstances réelles et peu connues de la mort de Talleyrand, lequel s'éteignit le 17 mai 1838 en son hôtel du 2, rue Saint-Florentin. En voici des extraits tirés de LA GAZETTE BERRICHONNE de PARIS-n°159-1er tr.2000 (edit.note nov. 2004) :

La mort chrétienne de Monsieur de Talleyrand fut particulièrement commentée, d'autant que le passé agité de l'individu permettait bien des doutes et suscitait bien des interrogations quant à la manière dont l'ex-évêque d'Autun tirerait sa révérence. Peu d'hommes furent autant décriés que Talleyrand : renégat, évêque défroqué, coureur de bonnes fortunes, vénal, enfin traître à tous ceux qu'il avait successivement promis de servir. La plupart de ces défauts tombent d'eux-mêmes, lorsqu'on examine objectivement les mœurs de l'époque.

Renégat ? Certes, Talleyrand se comporte en mauvais serviteur de l'Eglise, mais sans avoir perdu la foi. Evêque défroqué ? Talleyrand n'eut jamais la vocation cependant acceptée par faiblesse, eu égard à son handicap physique. Vénal ? Sans aucun doute. Sa soif de l'argent est incommensurable. Le plus souvent c'est le moyen de faire rétribuer les «services» qu'il rend. Traître ? Talleyrand s'en est toujours défendu. C'est pourtant un point sur lequel il est encore attaqué. Mais que de pouvoir de persuasion de sa part vis-à-vis successivement, des révolutionnaires, directeurs, consuls, empereur et rois ! Le prince de Talleyrand démissionne de toutes fonctions diplomatiques officielles en novembre 1834, âgé de quatre-vingts ans.

C'est à ce moment précis que se met en place autour de sa personne, un petit réseau de bonnes âmes qui, au fil du temps et durant près de quatre ans, va oeuvrer au retour de Son Altesse dans le giron de l'église catholique. Tâche difficile. Avec détermination la nièce du prince qui est aussi sa maîtresse, la duchesse de Dino, 41 ans se met à l'ouvrage et prend la direction du processus de repentir. Elle est aidée en cela par sa fille, Pauline de Périgord, future marquise Henri de Castellane, née en 1820, qui se trouve faire le lien naturel avec un autre personnage-clé, l'abbé Félix Dupanloup, futur évêque d'Orléans. L'abbé est le catéchiste de Pauline, en même temps que le confesseur de la mère et de la fille. Et puis, le clergé parisien est sous la direction du sémillant archevêque Mgr de Quelen, successeur, depuis 1821, de l'oncle même du prince de Talleyrand, un saint homme.

Tous ensemble, ces 4 personnages vont, chacun dans leur rôle, amener patiemment Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, à regretter ses mauvaises actions passées.

Ce ne fut pas de tout repos. Mgr de Quelen notamment, après s'être entouré des avis théologiens les plus fiables, définit un catalogue de conditions préalables particulièrement sévère : exiger tout le repentir et une réparation officielle dont le prince est redevable à l'Eglise et aux fidèles ; exiger que cette réparation soit faite par lui-même, et non par un tiers ; lire le texte arrêté devant témoins et inviter le malade à le signer, avant même qu'il ne se confesse et reçoive l'absolution in articulo mortis ; s'il était trop tard pour recueillir l'approbation non équivoque du malade, demander aux témoins à l'affirmer par écrit ; enfin, si l'abbé Beuzelin, le curé de la Madeleine dont relevait la rue Saint-Florentin, était appelé trop tard, mais que le malade se soit déjà manifesté comme il vient d'être dit, les témoins le consigneraient par écrit, dans l'attente d'une autorisation ultérieure pour la promesse de sépulture chrétienne.

Nous sommes en janvier 1836, et depuis plus d'un an, la santé du Prince périclité, oscillant entre périodes d'inquiétudes et rémissions plus ou moins prolongées, voire étonnantes, qu'on serait tenté de dire miraculeuses. Mme de Talleyrand était décédée en décembre 1835, ce qui avait hâté la décision de Mgr de Quelen. En pure perte dans l'immédiat, le vieillard recouvrant un regain de santé en dépit de sa mauvaise jambe.

Le 27 janvier 1838, Talleyrand chute dans ses salons. Dès lors, Mme de Dino tremble encore davantage mais sait mettre à profit son influence sur Mgr de Quelen pour que les injonctions de l'archevêque soient assouplies. Mgr de Quelen en réfère à Rome pendant que sur le terrain, le jeune abbé Dupanloup s'active. Ce dernier sait, par la duchesse et sa fille, toutes les sueurs froides que le vieux prince leur inflige, qu'il soit à Paris, à Valençay ou à Rochecotte. Du reste, les archevêques de Bourges et de Tours ont reçu les mêmes consignes que l'abbé Beuzelin, en temps opportun. Au cas où..

En février 1838, voilà que le Prince invite l'abbé Dupanloup à venir le voir. L'abbé refuse mais, sur l'ordre de son archevêque, il se rend rue Saint-Florentin dès le 18 du même mois. Le vieillard ne décide rien, s'estimant toutefois heureux de cette visite. «Votre abbé me plaît, il sait vivre !» dit-il à Mme de Dino. Le 3 mars 1838, dernière apparition publique de Talleyrand à la tribune de l'Académie des Sciences morales et politiques dont il est membre. Il prononce sans lunettes, l'éloge funèbre de son collègue Reinhard, mort en décembre précédent.

Le 28 avril 1838, le frère puîné du Prince, Archambaud, l'auteur de la branche des Talleyrand-Valençay, meurt à son tour. «Encore un avertissement, ma chère enfant » déclare Talleyrand à sa nièce. Et voilà que, quelques jours plus tard, il se décide à rédiger un projet de déclaration, soumis immédiatement à l'archevêque mais que celui-ci trouve écrit en termes peu canoniques. A ses observations, succède un texte définitif, composé en fait de deux volets : une lettre de soumission à S.S. le Pape Grégoire XVI et un acte de rétractation proprement dit.

Le vieux prince se déclare satisfait de cette mouture laquelle, précisons-le, est d'une main anonyme, mais ne cesse d'en retarder la signature. Le 15 mai, alors qu'il est bien mal (il souffre d'un anthrax à la fesse), le prince refuse de signer il veut d'abord relire les papiers que lui présente l'abbé Dupanloup.

Le 16 mai au matin, il refuse encore, se prétextant trop fatigué et déclarant vouloir ajouter quelque chose. Le 16 mai au soir, Talleyrand annonce qu'il signera le lendemain, entre 5 et 6 heures. Dans la nuit, nouvelle tentative de Pauline à laquelle le prince fait remarquer qu'il n'est pas 6 heures. Nous en sommes au quatrième refus consécutif. A 5 heures du matin, entre dans la chambre la jeune Marie de Talleyrand, une cousine qui allait faire sa première communion. Elle vient implorer la bénédiction du mourant. Sept personnes sont dans la chambre : l'abbé Dupanloup, Adolphe de Bacourt, le duc de Valençay (petit-neveu du prince), Mme de Dino, Pauline, le dr Cruveilhier et Hélie, le valet de chambre. Les cinq témoins exigés par Mgr de Quelen se tiennent dans l'embrasement de la porte : le duc de Poix, le comte de Sainte-Aulaire, le comte Molé, le baron de Barante et Royer-Collard. Six heures sonnent : Mme de Dino relit lentement les précieux documents. Le prince acquiesce à chaque phrase, puis péniblement installé dans son lit où il est retenu par des sangles, prenant son temps, il signe : « Charles-Maurice, prince de Talleyrand -signé à Paris, le 17 mai 1838, écrit le 10 mars 1838 » L'acte de rétractation se termine par ses mots : « Jamais je n'ai cessé de me regarder comme un enfant de l'Eglise. Je déplore de nouveau les actes de ma vie qui l'ont contristée et mes derniers vœux seront pour elle et pour son chef suprême ». Dans la lettre au Pape, on lit : «Le respect que je dois à ceux de qui j'ai reçu le jour, ne me défend pas non plus de dire que toute ma jeunesse a été conduite vers une profession pour laquelle je n'étais pas né. »

Talleyrand ne s'était pas confessé depuis janvier 1789 soit 49 ans. Après la confession, l'abbé Dupanloup administre les derniers sacrements dans le brouhaha du salon tout proche envahi par la bourgeoisie parisienne.

Dès 8 heures du matin, le roi Louis-Philippe et sa sœur, Madame Adélaïde, rendent visite au mourant. « Je souffre comme un damné » aurait murmuré Talleyrand, ce à quoi le roi aurait répondu « Déjà ! » et à 3 heures 35 de l'après-midi, M. de Talleyrand remet son âme à Dieu. Il a 84 ans, 3 mois et 15 jours.

Le monde jase, certains en bien tel Royer-Collard, d'autres en mal, tels Thiers ou Châteaubriand. De toute évidence, Mme de Dino, sa fille Pauline, l'abbé Dupanloup et surtout Mgr Quelen s'estiment récompensés de leurs pieux efforts.

Après l'embaumement du corps à la manière égyptienne, ce qui pousse Victor Hugo à prétendre que «la cervelle» oubliée sur une table, est jetée à l'égout, des funérailles officielles ont lieu en l'église de l'Assomption toute proche, le 22 mai. L'inhumation définitive à Valençay a lieu le 5 septembre seulement, le caveau n'étant pas achevé. Un témoin remarque alors que mises à part les notabilités valencéennes, aucune autorité administrative ou religieuse n'assiste à cette ultime cérémonie.

Pour en revenir à l'archevêque de Paris, rappelons que depuis bientôt 3 ans, il ne cessait d'implorer la Vierge Marie et qu'il avait chargé les sœurs du couvent de la Délivrance, près de Caen, de prier pour la conversion du grand pécheur. Se voyant exaucé, Mgr de Quelen offrit à la communauté, aujourd'hui Sœurs Notre-Dame de Fidélité, une statue en bronze de la Vierge Fidèle, toujours sur place, depuis le 8 septembre 1838. Deux répliques de la statue furent fondues, l'une pour les Sœurs du Bon Secours, rue Notre-Dame des Champs, l'autre pour le Sacré-Cœur de la rue de Varennes, laquelle, donnée aux Pères-Blancs, n'est autre que Notre-Dame d'Afrique, à Alger.